



Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le mardi 8 août 2017

Communiqué de presse

Nicolas Hulot s'engage pour mettre un terme définitif au braconnage de l'ortolan dans les Landes

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, renforce la lutte contre le braconnage du Bruant ortolan afin de mettre un terme définitif à cette pratique.

Le Bruant ortolan est un oiseau migrateur protégé par le code de l'environnement depuis 1999 et classé comme espèce en danger sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Le braconnage des ortolans dans les Landes est une pratique ancienne qui subsiste aujourd'hui, malgré les efforts de l'Etat et des associations. Elle fait courir un risque important sur la survie de l'espèce, alors que le milieu naturel de cet oiseau est menacé par le dérèglement climatique et l'urbanisation qui détruit son habitat.

Pour protéger les derniers représentants de cette espèce et enrayer sa disparition, Nicolas Hulot a donné instruction au préfet des Landes, qui a mis en œuvre des contrôles appuyés dès 2016, de renforcer toutes les mesures de surveillance, de contrôle et de verbalisation, tant à l'égard des braconniers que des intermédiaires qui se livreraient à un trafic, et de n'accorder, comme l'an dernier, aucune tolérance aux pratiquants.

Par ailleurs, la Commission européenne a formé un recours contre la France devant la Cour de justice de l'Union européenne pour manquement dans la mise en œuvre de la directive « oiseaux ». Une condamnation pourrait conduire à une amende de plusieurs dizaines de millions d'euros.

« La préservation de la biodiversité est essentielle à l'avenir de notre humanité. Elle correspond à la protection d'un patrimoine naturel que nous avons reçu en héritage et que nous devons transmettre aux générations futures pour des raisons éthiques mais aussi scientifiques. Il ne s'agit pas seulement de ralentir la destruction des écosystèmes et des espèces mais, au-delà, de restaurer la nature, car c'est le socle sur lequel repose notre culture, notre économie et l'ensemble de

notre société. Nous ne réussirons ce défi que si nous commençons par faire respecter les règles que nous nous sommes fixées. La pratique du braconnage des ortolans est illégale, elle doit cesser. » a déclaré Nicolas Hulot

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)